

Une société agricole de Démoret honorée

PRIX L'Association d'agriculture sociale a reçu 20 000 francs de la part d'Utilité publique Vaud.

Utilité publique Vaud a remis mardi à la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) son deuxième prix Pépinière «UP!» à l'Association d'agriculture sociale. Créée en juin 2021 à Démoret, celle-ci dispose dorénavant d'une enveloppe de 20 000 francs pour mener à bien sa mission.

Après des délibérations serrées, le 15 octobre dernier, le choix s'est donc porté sur l'Association d'agriculture sociale, dont le but est de promouvoir l'agrothérapie dans le canton de Vaud.

Cette approche thérapeutique innovante propose à des personnes fragilisées ou

en rupture de participer à des activités agricoles (élevage et soin des animaux, horticulture, etc.) à des fins de réhabilitation, d'inclusion sociale et de réinsertion professionnelle.

«Le jury tient à souligner la grande qualité des dossiers qui ont été présentés. Nous avons choisi de récompenser le projet de l'Association d'agriculture sociale car nous avons été convaincus par l'utilité de la démarche: l'agrothérapie est un excellent moyen de soutenir les personnes en état de fragilité et de leur offrir des perspectives de réinsertion», explique Julien Guex, responsable du Service innovation et veille à la CVCI. • Réd.



Julien Guex, responsable du Service innovation et veille à la CVCI, Jean-Marc Bovay, président de l'Association d'agriculture sociale, et Tristan Gratier, président d'Utilité publique Vaud. DR